

Demande le 23/07/2021

N° DP 027 358 21 F0013

Par :	MADAME NICOLAS ELIANE
Demeurant à :	17 RUE DU BEAUREGARD 27120 JOUY SUR EURE
Sur un terrain sis à :	17 RUE DU BEAUREGARD JOUY SUR EURE 358 ZE 227
Nature des Travaux :	Pose d'une clôture

Surface de plancher créée : 0 m²

Surface taxable créée : 0 m²

Destination : Habitation

Le Maire de la commune de « JOUY SUR EURE » ;

Vu la déclaration préalable susvisée ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 17/12/2019 ;

Vu le certificat tacite de non opposition à la déclaration préalable le 24/08/2021 ;

Vu la lettre de saisine relative à la procédure contradictoire en date du 23/09/2021 ;

Vu les pièces et informations complémentaires reçues le 28/09/2021 ;

Considérant que l'administration est tenue de procéder au retrait de la décision illégale ;

Considérant que le délai de retrait de trois mois, fixé à l'article L.424-5 du Code de l'Urbanisme, n'est pas expiré.

Considérant la conformité du projet avec les règles d'urbanisme ;

:::ARRETE:::

Article 1 : La décision de non opposition tacite est **RETIREE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Article 2 : L'autorisation est **ACCORDEE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Observations : - Les particuliers et les entreprises ayant l'intention de réaliser des travaux sont dans l'obligation d'adresser une Déclaration de projet de Travaux (DT) et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) aux exploitants des réseaux susceptibles de se trouver à proximité du chantier

Fait à : JOUY SUR EURE, le 07/10/2021
Le Maire,

Philippe ALLAIN



Affiché en Mairie le : 07/10/2021